

COMMUNE D'ISNEAUVILLE 76230

01/2018



ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

La procédure utilisée est la suivante : Procédure adaptée en application des articles 27 et 34 du Code des Marchés publics

OBJET DU MARCHÉ : REMPLACEMENT DU SOL SPORTIF DE LA SALLE DES SPORTS - COMPLEXE SPORTIF DU CHEVAL ROUGE.

Représentant légal de la collectivité, pouvoir adjudicateur :

MONSIEUR LE MAIRE

MAIRIE

76230 ISNEAUVILLE

TEL / 02-35-32-36-33 marchespublics@ville-isneauville.fr

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics : Monsieur Pierre PELTIER, Maire

Ordonnateur : Monsieur Pierre PELTIER, Maire

Comptable public assignataire des paiements : Madame la Trésorière de BIHOREL 76420



ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 1 : CONTRACTANT

Je soussigné,
Madame, Monsieur.....
Représentant l'entreprise.....
Adresse.....
.....
Téléphone.....
N° SIRET

- après avoir pris connaissance du règlement de consultation (R.C.) et des documents qui y sont mentionnés ;

M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les certificats fiscaux et sociaux mentionnés à l'article 46 du Code des Marchés Publics dans un délai de 10 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par le représentant du pouvoir adjudicateur.

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixées par le règlement de consultation.

ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHE

MARCHE DE TRAVAUX: REMPLACEMENT DU SOL SPORTIF DE LA SALLE DES SPORTS - COMPLEXE SPORTIF DU CHEVAL ROUGE.

ARTICLE 3 : PRIX

Les prix du marché sont réputés être établis aux conditions économiques du mois précédant la



remise des offres. Ce mois est dénommé « mois Mo ».

Le candidat devra formuler son offre dans l'unité monétaire Euros.

3.1 Montant du Marché (en euros)

Les montants seront à inscrire sur le bordereau de prix ci-joint au présent acte d'engagement.

	Prix H.T.	Prix T.T.C.
MONTANT DU MARCHÉ		
MONTANT DU MARCHÉ (TTC) en toutes lettres		

ARTICLE 4 : DUREE ET DELAI D'EXECUTION DU MARCHÉ

4.1 - Durée du marché

Le marché prend effet à compter de sa notification et s'achève à la fin de la durée de garantie.

4.2 - Délais d'exécution

Les travaux sont à exécuter impérativement dans la période soit :

- Du 30/07/18 au 15/09/18

Ou

- Du 22/10/18 au 02/11/18

ARTICLE 5 : PAIEMENTS

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit (merci de fournir un RIB avec le numéro SWIFT + le numéro IBAN) :

- du compte ouvert au nom de

.....

- sous le numéro

- Établissement détenteur du compte :



ACTE D'ENGAGEMENT

.....
- Adresse :
.....
.....

Les paiements seront effectués en EUROS.

Déclarations :

J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de mise en régie à mes torts exclusifs, ou aux torts de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 48 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, de l'article 39 de la loi n° 54-404 du 10 avril 1954 (article 51 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics) concernant certains cas de non-admission à concourir aux marchés publics ainsi que de l'article 50 modifié de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952 modifié par l'article 56 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 concernant certains cas de condamnation pour fraude fiscale.

DECLARE, sur l'honneur et certifie également que les travaux seront exécutés par des salariés employés régulièrement au regard des articles L 143-3, L 143-5 du Code du Travail.

Fait en un seul original,

A

Le

LE(S) TITULAIRE(S)

Mention manuscrite « Lu et approuvé » :
(Nom de la personne engageant l'entreprise,
signature et cachet de l'entreprise)

Partie réservée à la personne publique contractante

Est acceptée la présente proposition pour valoir Acte d'Engagement :

A Isneauville,

Le

Le Représentant légal de la Commune,
Le Maire,
Pierre PELTIER